

## Compte rendu du Conseil de Régie du 16 juillet 2018 à 17 h 00

Présents : Alain Luboz, Daniel Personnaz, Victor Personnaz, Françoise Renou,

Excusé : Valentin Vincendet qui donne procuration à Daniel Personnaz.

Absents : Mrs Loïc PERSONNAZ, Lucien VINCENDET.

Secrétaire de séance : Françoise Renou.

### **ORDRE DU JOUR :**

- Projet de micro centrale.
- Questions diverses.

Le Président, Alain Luboz, s'étonne en début de séance, qu'un membre de la commission Régie électrique recevant régulièrement les convocations, refuse systématiquement d'y répondre, depuis plus d'un an et refuse de démissionner. Cette façon d'être est inacceptable.

### **PROJET DE MICRO CENTRALE :**

Alain Luboz explique que dans l'avenir les petites régies comme celle de Bessans sont amenées à disparaître, sauf si celles-ci peuvent produire de l'électricité.

Diverses propositions ont donc été étudiées : Captage de la Goulaz, ruisseau du vallon et la seule possibilité retenue est le projet sur le ruisseau de Rébruyant.

Ce projet est réalisable car pour la majeure partie, les terrains à gauche du ruisseau sont communaux. Le ruisseau coule pour ainsi dire toute l'année. Le captage pourrait se faire vers les Pêchères et la micro centrale (bâtiment d'environ 80 mètres carrés de surface au sol) plus bas, ce qui ferait un dénivelé correct d'environ 700m.

La puissance maxi de cette micro centrale serait de 500 Kwatts autorisés par la réglementation, c'est un projet qui pourrait coûter 3000 000 € avec retour sur investissement de l'ordre de 8 à 10 ans.

Si le projet se réalise un accord est passé avec EDF pour 20 ans. Actuellement nous achetons le mégawatt 40 €, EDF en partenariat le rachète 120 €. Le transformateur de la Goulaz reçoit déjà du 20 000 Volt et l'acheminement jusqu'à ce transformateur pourrait se faire par la piste et la route.

Une ébauche d'étude a été réalisée, Edf est venue voir sur place et un projet réel doit être réalisé par le cabinet d'étude venu sur le terrain.

Pour la réalisation d'une micro centrale, les membres de la régie donnent à l'unanimité leur accord et attendent d'avoir le projet du bureau d'étude en main pour se réunir à nouveau.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

Une dizaine de personnes n'ont pas réglé leur dernière facture d'électricité, nous avons environ 11000 € d'impayés et avec les lettres de relance, nous espérons que cela va être réglé rapidement,

La séance est levée à 18h.